infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Les 4 clés de l’accompagnement du changement

Permettre au manager de savoir accompagner les salariés face au changement et à la nouveauté au sein de l’entreprise.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : CC-CC005 **Tarif inter :** 1380 € HT

Durée : 2 jours **Certification :** Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Avoir un minimum d’expérience dans la gestion d’une équipe.

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre les comportements face au changement et les clés pour aider les personnes à mieux l'accepter.
- Savoir quels leviers utiliser pour aider son équipe à passer le changement plus facilement.
- Anticiper les risques liés à la conduite du changement.

A qui s'adresse cette formation ?

- Chefs d'entreprise, directeurs, managers, cadres.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Analyser le contexte du projet de changement

- Cerner la problématique à l'origine du projet de transformation.
- Définir le rôle du manager comme garant du succès du projet.

Programme de la formation

Comprendre les mécanismes à l’origine des comportements humains face au changement

- Identifier les étapes du changement et leur impact sur les collaborateurs concernés.
- Analyser les principales causes de résistance au changement.

Utiliser les leviers d’action du manager

- Identifier les étapes du changement et leur impact sur les collaborateurs concernés.
- Analyser les principales causes de résistance au changement.

Identifier les risques et les anticiper

- Répertorier tous les facteurs de risque associés aux personnes composant l'équipe.
- Mettre en place des mesures préventives individuelles ou collectives pour pallier ces risques.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire.
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage.
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience.
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement.

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en conduite du changement.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire.
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire.
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture.

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024